



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

Téléphone : 04.66.89.66.18

**Le Conseil Municipal est convoqué, le Lundi 2 Septembre 2024 à 18h15, en Mairie de Saint-Nazaire.**

**L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :**

- 1° - Approbation du procès-verbal du 13 Juin 2024
- 2° - Délibération portant recrutement d'un vacataire
- 3° - Convention d'utilisation de la Salle des Fêtes Complexe de la Bioune
- 4° - Modification des tarifs de location du Complexe de la Bioune
- 5° - Demande de subvention pour le projet labellisé 80 ans de la Libération
- 6° - Questions Diverses

Fait à la Mairie, le 14 Août 2024

Le Maire, M. MISSOUR Gérald

Sceau de la Mairie



  
Le Maire  
  
G. MISSOUR